

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société **Rodavia** est titulaire d'une licence de transport intérieur délivrée par la Direction Régionale de l'Équipement de Paris.
Le transport des personnes à titre payant est réglementé par décret et dépend de la Direction Régionale de l'Équipement.
Seuls les sociétés inscrites au registre des transports peuvent effectuer ce service dans les conditions de sécurité et de garanties prévues par la loi. (L.O.T.I.) - Décret n° 85 - 891 du 16 août 1985 Notre Responsabilité Civile illimitée
transporteur est établie par la compagnie Covéa Fleet et nos chauffeurs possèdent tous un permis spécial, délivré par les préfectures, après une visite médicale et un contrôle des antécédents judiciaires. Ceci est un gage de plus pour votre sécurité et celle de vos invités. Notre respect de la réglementation vous met en garde contre toute mauvaise surprise.



Entre les soussignés :

La société RODAVIA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7500 €, dont le siège social est sis Les Bords de Seine, 2 rue Castor 78200 Mantes-la-Jolie, RCS VERSAILLES 507 873 983 - Code APE 3949B (ci-après « **Rodavia** »).

Représentée par Patrice MOTA FERREIRA en qualité de Gérant, et :

Nom :
Adresse :
Tél. :
(ci-après « **le Client** »),

La société Rodavia et le client sont collectivement dénommées les « **Parties** » ou individuellement une « **Partie** ».

Toutes commandes effectuées à la société Rodavia entraîne l'acceptation des conditions de ventes (ci-dessous)

1- OBJET DU CONTRAT

Rodavia propose au client et/ou passagers qu'il désignera, ses services de location de véhicule quatre roues avec chauffeurs en vue de les mener à la destination communiquée (ci-après « **le Service** ») si celle-ci entre dans la zone de couverture du service.

2- ACCES AUX SERVICES

Le client s'il souhaite utiliser le Service, commande un véhicule avec chauffeur par téléphone au du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, en laissant l'ensemble de ses coordonnées, (ci-après le ou les « **Trajet(s)** »), ou par Internet sur le site de www.rodavia.fr

3- TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Hors contrat et pour toute vente individuelle ponctuelle, il sera demandé un acompte de 30% à la réservation et la signature du bon de commande. Nos prestations sont payables en fin de service, sauf pour les clients ayant un compte dans notre établissement, pour lesquels une facturation périodique est établie. Nous acceptons les règlements par chèque, virement ou carte.

La commande doit être passée par le client au moins 48H à l'avance pour pouvoir être pleinement satisfaite et honorée dans les meilleures conditions. Passée cette durée, les commandes seront prises et confirmées en fonction des disponibilités de la société Rodavia.

Si la commande est passée par téléphone, nous vous ferons parvenir un bon de commande correspondant aux éléments fournis, qui devra nous être retourné dûment signé pour acceptation et renvoyé par fax, courrier ou par e-mail, ceci dans un souci de respect des deux parties.

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises et incluent le véhicule, la prestation chauffeur, l'assurance pour les personnes transportées, le carburant. Péages et parkings non initialement prévus dans le trajet demeurent à la charge du client. Le prix donné correspond à un prix par véhicule, quelque soit le nombre de personnes, maximum 3 personnes pour les berlines.

Le tarif de transfert s'applique au déplacement direct sans arrêt depuis le point de prise en charge jusqu'au point d'arrivée, le service se terminant immédiatement après. Les frais de péages d'autoroute sont inclus dans le prix des transferts.

Le client peut souscrire au système de fidélisation **Exclusivemiles** lui permettant d'accumuler des points et de bénéficier de remises.

Rodavia se réserve le droit de changer discrétionnairement ses tarifs. Dans cette hypothèse le Client en sera averti au moins sept (7) jours à l'avance par écrit.

Pour tous services : Le repas chauffeur sera compris dans la prestation (excepté les mises à dispositions). Nos tarifs s'entendent avec une TVA à 5,5%. Attente tolérée : 30 minutes, puis 30€ par heure facturée au-delà de 30 minutes.

4- PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DE RODAVIA

Annulation ou non accomplissement de la prestation dans sa totalité du fait de Rodavia. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation de la prestation est imposée par des conditions de force majeure. Il est expressément convenu que les retards sur les délais de transports dus

à des difficultés imprévues de circulation n'ouvrent pas droit à des indemnités d'aucune sortes (embouteillages, accident, déviation, conditions météo, événements divers, etc.)

La responsabilité de nos chauffeurs étant engagée pendant la période de location du véhicule, ils ont pour consigne de respecter et de faire respecter les lois en vigueur. En aucun cas, le client ne pourra exiger que le chauffeur dépasse la limitation de vitesse autorisée ou commettre des infractions au code de la route.

Rodavia se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours si le chauffeur s'aperçoit que le client commet une infraction, par exemple, l'usage de stupéfiants, mais encore si le comportement des clients met en péril la sécurité du chauffeur ou celle des véhicules loués, mais aussi si les clients sont insultants vis-à-vis du chauffeur. Dans les cas énoncés en outre au dessus, le chauffeur a comme consigne stricte d'arrêter immédiatement la prestation en cours et cet arrêt ne donnera en aucun cas le droit au remboursement de celle-ci.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit, de fumer, de transporter des substances inflammables, explosives, corrosives ou toxiques. Le non respect de cette stipulation engage la responsabilité du client et du passager.

5- CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

La société Rodavia ne saurait être tenu responsable en cas de vols d'objets de valeur et de bagages laissés dans le véhicule. Les bagages ou tout autre objet propriété du client restent sous la responsabilité de la personne transportée. La Quantité de bagages transportée est proportionnelle à la capacité du véhicule. Bagages: max. 30 Kg par passager.

Le client s'engage : à conserver une attitude correcte, toute dégradation sur le véhicule lui sera facturée. Il est interdit de fumer dans les véhicules.

Sauf accord préalable, aucun animal n'est accepté dans nos véhicules, ainsi que l'apport de boissons et nourriture. Tout dommage causé à l'intérieur du véhicule sera à la charge du client.

6- DUREE DU CONTRAT ET RENOUVELLEMENT

La prestation n'est valable qu'une fois, et s'il s'avérait que le client n'était pas présent sur le lieu de rendez-vous, la prestation serait définitivement perdue, et ne donnerait nullement droit à remboursement.

7- RESILIATION

Toute annulation de réservation devra être signifiée 48 heures avant le début de la prestation. Annulation du fait du client intervenant entre 7 jours et 2 jours avant le début de prestation : 10 % du montant sont facturés. Moins de 48 heures à l'avance, 75 % du montant de la prestation sont facturés. Pour toute réservation annulée 24 heures avant la prestation, 100% du montant de la prestation sont facturés.

Nos factures sont payables comptant à réception. Les réclamations éventuelles devront être formulées sous huit jours suivant la réception de la facture. Sinon, dans l'impossibilité d'obtenir des chauffeurs les précisions demandées, ces réclamations ne pourront être prises en considération.

8- ATTRIBUTION DES COMPETENCES

Le présent contrat est soumis à la loi française. Si une ou plusieurs dispositions du présent contrat sont frappées de nullité ou d'inapplicabilité, les autres stipulations garderont toutes leur force et leur portée.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris.

Fait à Mantes-la-Jolie, le

Pour le Client	Pour Rodavia
Nom :	Patrice MOTA FERREIRA
Fonction :	Gérant
Signature :	Signature :